



Challenge libre de vélo à CERET

Le Dimanche 15 mai 2022

Règlement du challenge

Préambule :

Afin d'honorer la venue du tour de France, la ville de CERET a créé en 2021 cette animation dite « challenge libre à vélo ». Le succès avéré de cette animation nous appelle à la reconduire cette année. Le tour de France fait partie de notre patrimoine, le vélo fait partie de notre culture, il nous inspire à tous que l'on soit sportif ou non. Ce challenge est l'occasion de rassembler tous les pratiquants du vélo, tous les sportifs de toutes les disciplines confondues qui aiment le vélo.

Pour cela, une boucle de 1 km fermée à la circulation a été créée à Céret avec un départ de la place H. Guitard. Chaque tour effectué par les cyclistes est comptabilisé en passant soit par des péages rapides soit par des péages dotés pour chacun d'un bouton buzzer sur lequel le cycliste doit appuyer, un signal sonore valide sa pression et un affichage électronique comptabilise le tour.

- Le défi consiste à réaliser les 3328 kms du Tour de France 2022 en 6h, de 9h à 15h.
- Ce challenge s'adresse à tous les Céretans, les Vallespiriens en âge de pédaler (de 6 à ...)
- La participation au challenge est gratuite, ouverte à tous (individuels, familles, clubs).
- A chacun libre de pédaler à son rythme et de choisir sa distance.

1/Conditions de participations :

- Casque obligatoire pour les mineurs et vivement conseillé pour les adultes.
- Vélo en bon état, surtout les freins.
- Sur le circuit, les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés, encadrés d'un adulte.
- Cette animation étant inédite, chaque participant doit s'informer de l'organisation et du fonctionnement du challenge afin de valider son inscription.

2/Les Inscriptions :

Les inscriptions à l'avance pour les individuels ou les familles peuvent se faire :

- A l'accueil de la mairie (bd M. Joffre) à partir du 2 Mai
- A L'office du tourisme (Rue St Ferréol)
- Au Service des sports
- A l'office de la culture

Avant de vous inscrire, vous devez obligatoirement prendre connaissance du règlement.

Dès lors, votre nom ; prénom, adresse de localité, et âge pour les mineurs seront notés.

Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Il vous sera remis un bracelet qui signifie que vous avez bien pris connaissance du règlement et que vous l'acceptez. Vous devrez le porter au poignet le jour du challenge, il vous permettra de rentrer et de sortir en

vous présentant à n'importe quelle entrée de la boucle (entre 9h et 15h), à votre guise, plusieurs fois si vous le désirez.

Les inscriptions à l'avance pour les groupes formés, issus d'associations, doivent prévenir le service des sports en précisant le nom du club, le nombre de participants, si possible l'heure à laquelle ils souhaitent se présenter.

(Tél : **04 68 87 50 14**. AD. Mail : **sport@mairie-ceret.fr**).

Le départ des groupes doit se faire de la place H. Guitard. Après avoir pris le temps nécessaire à la lecture du règlement dans le couloir d'entrée du parcours, il leur sera remis le bracelet, et ils pourront démarrer.

Inscription le jour du challenge : le 15 Mai 2022

Le départ du challenge sera donné à 9h à la place H. Guitard. Dès que les autres entrées verront passer le premier cycliste, alors elles deviendront fonctionnelles.

Il y aura plusieurs entrées ou sorties possibles sur la boucle. A toutes les entrées, les modalités de participation, les conseils et consignes à respecter seront affichés de manière identique.

Les surveillants pourront effectuer des inscriptions, c'est à dire, qu'ils vérifieront que la personne prenne le temps de lire les consignes, ils relèveront nom, prénom, localité d'adresse, et âge pour les mineurs, et enfin lui ils lui remettront un bracelet.

Un cycliste qui pénètre par une entrée autre que l'entrée principale devra quitter la boucle par la même entrée afin de terminer son tour.

3/ Des responsabilités partagées :

- Pas de certificat médical à fournir. Il ne s'agit pas d'une compétition entre les cyclistes mais d'une volonté de chacun d'apporter ses « kilomètres/ tours » à la réussite du challenge. Les cyclistes sont sollicités à la hauteur de ce qu'ils ont l'habitude ou la capacité de faire au quotidien.
- La participation à ce challenge se fait sur la base du volontariat que ce soit pour les participants ou les bénévoles qui aident à l'organisation.
- **Il incombe aux participants cyclistes et aux bénévoles de disposer d'une assurance maladie et/ou d'une mutuelle santé ainsi que d'une assurance responsabilité civile à jour de ses droits.**
- **La commune est responsable de l'organisation de l'évènement de son déroulement, de la sécurisation du parcours et de la présence sur le site des secours en cas d'urgence.**

4/ La sécurité du circuit :

- **Etant donné que nous sommes en plan Vigipirate renforcé, le circuit sera sécurisé par des barrières sécurité et des plots béton afin d'empêcher l'accès aux véhicules.**
Sur l'ensemble du parcours, la circulation et les stationnements seront interdits par arrêté.
A l'intérieur du périmètre du parcours, il sera possible de circuler (voir plan) pour rentrer et sortir par un accès unique au rond-point du Toréador et l'avenue du Général De Gaulle. Cet accès sera géré par la police municipale.
- **L'assistance médicale**

« **L'Association des secours et sauvetage** » sera présente place H. Guitard tout au long de la journée afin de pouvoir intervenir dans les plus brefs délais (Max 3' sur site). Voir plan pour accès du véhicule de secours aux différents endroits du site.

En cas d'accident, le challenge pourra être momentanément interrompu.

- **Le nombre de cyclistes simultanément sur le parcours sera limité à 80.**

Plusieurs comptages simultanés des cyclistes sur le parcours pourront être effectués si besoin est, toutes les 5 à 10 minutes par toutes les personnes en surveillance. S'il y a surnombre (80) les entrées seront momentanément suspendues.

- **En termes de sécurité, l'itinéraire est conçu afin de :**

- Privilégier les lignes droites,
- d'éviter les rues avec obstacle style dos-d'âne rectangulaire.
- Ne pas comporter de grandes descentes pour éviter les vitesses excessives.

- **Il est prévu des personnes en surveillance :**

- quand il y a un manque de visibilité dans certains virages.
- Afin de garder une vision sur l'ensemble du parcours
- A certaines intersections susceptibles d'être des entrées ou des sorties pour les cyclistes qui rentrent dans le parcours ou qui le quittent. (Voir plan)

- **Le rôle des surveillants**

- Ces surveillants seront soit des bénévoles soit la police municipale. Les bénévoles seront vêtus d'un gilet jaune et devront disposer d'un téléphone portable afin de signaler tout incident ou personne qui aurait un comportement dérangeant ou dangereux pour les autres. (Les N° de tél utiles lui seront fournis)

Si le bénévole se trouve au niveau d'une entrée, il devra :

- permettre l'entrée à toute personne ayant un bracelet au poignet

Si ce n'est pas le cas,

- Effectuer l'inscription c'est à dire, vérifier que la personne prenne le temps de lire les consignes, relever nom, prénom, localité d'adresse, et âge pour les mineurs, et enfin lui remettre un bracelet.

- **Les différentes entrées sont les suivantes :**

Entrée n°1 principale : Rond-point de la place H. Guitard.

Entrée n° 2 : devant la porte des arènes

Entrée n°3 : Rond-point du toréador

Entrée n°4 : Parking de la piscine

Entrée n° 5 : Entrée du lycée (avenue des tilleuls)

Entrée n°6 : Entrée de l'école M. Chagall

5/ Le protocole sanitaire :

- Le jour du challenge, les participants doivent être en bonne santé, et ne présenter aucun symptôme de la COVID 19.
- Pour pénétrer dans la boucle, les entrées seront matérialisées par un couloir avec d'un côté une barrière et de l'autre, une table sur laquelle les modalités de participation, les conseils et consignes à respecter seront affichés. Les cyclistes en colonne par 1, devront emprunter ce couloir, le vélo à la main tout en faisant la lecture des consignes.

Si les consignes sanitaires devaient évoluer à cause de la pandémie, nous serions en mesure de faire appliquer les consignes de l'année précédente :

- *Toutes les personnes participant à l'organisation seront masquées.*
- *Une personne sera en charge de désinfecter les boutons buzzer régulièrement.*
- *Le stand de ravitaillement sera sur l'aire de repos qui correspondra au grand parking de la place H. Guitard. Donc beaucoup d'espace pour respecter les distanciations. Le stand sera tenu par 2 personnes gantées qui fourniront des denrées sous sachets (compotes gourdes, mini mars en sachet, pâtes de fruit en sachet, petits gâteaux en sachet, petites bouteilles d'eau).*
- *Des poubelles seront prévues.*

6/ les Consignes de circulation :

- Les vélos les plus lents roulent à droite.
- Les dépassements ne se font que par la gauche.
- Lorsque vous dépassez, annoncez-vous par la sonnette ou oralement gentiment.
- Dans les virages, gardez vos trajectoires.
- Ne pas stationner sur le parcours et encore moins dans les virages, et si vraiment besoin, mettez-vous sur le trottoir.
- Respecter les signalisations.
- **Formellement interdit de prendre le circuit à contre sens.**
- Ralentissez à l'approche des péages même si vous êtes dans un passage rapide.
- Les péages se franchissent un par un
- Si vous souhaitez profiter de l'aire de repos et du stand de ravitaillement, serrez à droite, péage de droite.

Les organisateurs et la Police Municipale se réservent le droit d'exclure du circuit, toutes personnes qui ne respecteraient pas les consignes et qui s'avèreraient dangereuses pour les autres.

7/Les péages :

- Il y aura 4 couloirs :
- 2 couloirs seront sur l'avenue Jules Ferry dotés pour chacun d'un ordinateur qui affichera sur un écran le comptage des cyclistes. La participation bénévole des élèves de CM2 des écoles élémentaires de Céret nous permettra de tenir ces postes de comptage.
- Les 2 autres seront à la même hauteur mais dans le parking de la place H. Guitard (Voir plan). Ils seront dotés d'un gros bouton buzzer sur lequel le cycliste devra appuyer, un signal sonore validera sa pression et un affichage électronique comptabilisera le tour. Chaque tour aura la valeur d'un kilomètre.
Le péage le plus à droite, c'est à dire vers l'intérieur du parking sera destinés aux cyclistes qui veulent aller au stand de ravitaillement.
- A l'approche du péage une signalisation annoncera les différents couloirs et leur fonctionnement.

- Un affichage électronique de l'ensemble des passages sera installé à la sortie du parking, devant le rond-point.

8/ L'entrée dans le circuit :

Pour pénétrer dans la boucle, les entrées seront matérialisées par un couloir avec d'un côté une barrière et de l'autre, une table sur laquelle les modalités de participation, les conseils et consignes à respecter seront affichés. Les cyclistes en colonne par 1, devront emprunter ce couloir, le vélo à la main tout en faisant la lecture des consignes.

Un cycliste qui pénètre par une entrée autre que l'entrée principale devra quitter la boucle par la même entrée afin de terminer son tour.

L'affichage à chaque entrée précisera :

- Conditions de participation...
- Vélo en bon état, surtout les freins.
- Les consignes de circulation...
- Des responsabilités partagées...
- L'état d'esprit recommandé...

9/ Le départ et la durée du Challenge :

Le départ du challenge sera donné à 9h à la place H. Guitard. Dès que les autres entrées verront passer le premier cycliste, alors elles deviendront fonctionnelles.

La fin du challenge sera effective à 15h.

Le challenge doit durer 6h, s'il y avait une interruption due à un incident, le temps d'arrêt serait reporté au-delà de 15h.

10/ Mise à jour et affichage des résultats :

La boucle fait 1020m, à chaque tour il sera comptabilisé 1km.

Tous les ¼ d'heure une mise à jour des kms effectués sera affichée après les péages au niveau de l'entrée principale.

Une information supplémentaire sera effectuée tous les 1000kms.

11/ Homologation du résultat :

Un juge arbitre de cyclisme sera présent pour valider notre organisation et nos kms.

Ce challenge pourra ainsi être proposé et repris par d'autres villes l'an prochain mais si la distance du tour n'est pas la même, ce sera alors la vitesse en km/h qui permettra d'évaluer, de faire foi.

Dans un deuxième temps, il y aura le record de kms effectué en 6h.

- Si nous parvenons à réaliser les 3 328kms dans les 6h, nous essayerons d'en faire plus. Il y aura donc 2 résultats à retenir :

1°) la vitesse en kms/heure : les 3328kms effectués divisé par le temps qu'il nous aura fallu pour les faire et parvenir à un résultat en km/h

2°) le total des kms effectué en 6h

- Si nous ne parvenons pas à réaliser les 3328kms dans les 6h, il y aura donc 1 résultats à retenir :

Les kms effectués divisé par 6 pour obtenir un résultat en km/h.

Les résultats 2021 :

Les 3 414 kms du tour de France 2021 ont été parcourus en 2 heures et 18 minutes
soit une vitesse de 1 484,34 km/heure.

En 6 heures le total des kms effectué a été de 5087 kms

Les objectifs 2022 :

1) Le challenge de cette année revient à pouvoir effectuer les 3 328 kms du tour de France de cette année en 6 heures.

2) Pour l'améliorer il faut augmenter la vitesse de 1484,34 kms/h

3) Puis augmenter le nombre de kms effectuer en 6 heures, soit + de 5087 kms

12/L'état d'esprit recommandé...

Le tour de France fait partie de notre patrimoine, le vélo fait partie de notre culture, il nous inspire à tous que l'on soit sportif ou non, il est bénéfique pour notre santé et celle de la planète.

Tous en ayant un objectif commun, dans un esprit sportif, d'entraide, de solidarité et de convivialité.

« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »

Franck Piccard.

Ville de CERET. Service des Sports.

Responsable : Guillou François (ETAPS)